

L'invitée : GARE AU NOUVEAU CADRE BUDGÉTAIRE !

La Commission européenne partagera fin juin ses propositions pour le prochain cadre financier pluriannuel (CFP) de l'Union européenne. Cécile Benhamou, de Care International, co-chef de file de la *task force* CFP de Concord, alerte sur les enjeux des négociations pour le développement et l'aide humanitaire.

Le développement et l'aide humanitaire sur la sellette

Les négociations sur le cadre financier pluriannuel (CFP) sont un des enjeux majeurs de l'année pour les organisations de solidarité internationale. Alors qu'il traduira en termes budgétaires les priorités politiques de l'UE à partir de 2014 pour une durée de sept à dix ans, le climat économique et financier et la mise en place de plans de rigueur dans plusieurs États membres risquent de mettre au second plan l'éradication de la pauvreté et des inégalités au profit d'autres priorités telles que la promotion d'une « croissance intelligente, durable et inclusive » ou l'immigration. Les négociations ont déjà commencé de manière plus

ou moins formelle, et les ONG européennes craignent une baisse des financements et une « politisation » croissante de l'aide publique au développement (APD), davantage guidée par des intérêts stratégiques que par son objectif d'éradication de la pauvreté et des inégalités. Ce risque est potentiellement aggravé par la nouvelle structure du Service européen d'action extérieure. L'aide humanitaire est également menacée par cette tendance au « mélange des genres ». Pour les ONG européennes, l'UE doit rester ambitieuse en dépit du contexte économique difficile. Le Traité de Lisbonne l'y oblige : il établit clairement la responsabilité de l'Union en matière de lutte contre la pauvreté. Ses engagements doivent être concrétisés, notamment la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement et la part de 0,7 % du RNB des États membres consacrée à l'aide publique au développement.

La mobilisation des ONG européennes est indispensable !

Pour les ONG européennes, réunies au sein de Concord, l'aide au développement et l'aide humanitaire doivent être

augmentées mais surtout protégées. Il faut veiller à ce qu'une ligne rouge soit clairement établie entre les priorités de politique étrangère et celles des politiques de développement et d'aide humanitaire. Les financements pour le climat doivent être additionnels aux engagements pris précédemment en matière d'aide au développement et faire l'objet d'une comptabilité séparée. Il est également nécessaire que le CFP favorise la cohérence des politiques pour le développement. Concord aura à cœur de défendre le rôle des organisations de la société civile et veillera à ce qu'un espace politique adéquat et des financements adaptés à ces acteurs soient mis en place. Un groupe de travail a été créé pour suivre et influencer les négociations : l'engagement des plates-formes nationales membres de Concord y est crucial, et celui de Coordination SUD en particulier, la France jouant un rôle important au sein des négociations. ■

Plus d'informations :

www.coordinationsud.org/Changements-institutionnels-et et www.concordeurope.org/Page.php?ID=4&language=fr

3 questions à
Yann Duterte,
chef de mission Côte d'Ivoire
chez Action contre la faim.
Dans le contexte de crise politique
que traverse la Côte d'Ivoire,
les *Nouvelles de SUD* interrogent
Action contre la faim sur la situa-
tion sur le terrain.

NDS : Comment la crise affecte-t-elle au quotidien les conditions de vie des populations ?

Yann Duterte : La crise porte directement atteinte aux moyens d'existence des populations. Elle affecte les ressources des foyers, sur le plan alimentaire mais aussi économique, car beaucoup perdent leurs biens et moyens de production. La mise à mal des structures sanitaires pose un vrai problème, notamment pour la prise en charge de la malnutrition et la lutte contre le choléra à Abidjan. Action contre la faim (ACF) soutient les structures locales, notamment en assainissement et prise en charge de la malnutrition. Au-delà de l'urgence, ces bouleversements risquent de peser durablement sur l'équilibre des ménages. Lorsqu'une famille fuit les combats en abandonnant son champ, cela ne représente pas seulement une perte alimentaire et pecuniaire immédiate, c'est aussi sa capacité à semer l'année suivante - et donc à se reconstruire à moyen terme - qui est affectée.

NDS : Où vont les populations et que fuient-elles ?

YD : Face aux combats qui ont éclaté dans de multiples zones, certains se sont réfugiés dans d'autres régions, d'autres dans les pays voisins (Libéria, Ghana, Mali, Burkina Faso). Les familles hôtes qui accueillent les réfugiés doivent faire face à leurs propres besoins et à ceux des personnes hébergées, alors que leur pouvoir d'achat se restreint ! Beaucoup sont obligés de réduire le nombre de repas ou leur diversité alimentaire. ACF vient en aide aux populations réfugiées comme aux populations hôtes.

NDS : Quel impact sur les pays limitrophes ?

YD : L'afflux de réfugiés bouleverse et/ou accroît la pression sur les conditions de vie des populations hôtes, déjà précaires. L'économie régionale est paralysée, ce qui a des conséquences sur la disponibilité de certains produits sur les marchés et l'augmentation probables d'autres. Enfin, il y a un impact sur la stabilité politique. ■

concernent. L'adoption d'une approche de développement basée sur les droits permet, pour les ONG de développement, de renouveler le rapport au « politique » et à la puissance publique, tant au niveau local, national qu'international. Elle nécessite d'analyser et d'agir sur les causes structurelles des situations de mal-développement, de pauvreté, avec une attention particu-

lière aux inégalités d'accès. Elle dépasse l'approche purement légaliste, au profit d'une multitude d'actions possibles visant à construire des conditions favorables à un environnement institutionnel protecteur des droits pour tous. Elle implique d'articuler les échelles d'interventions nationale et internationale, du local au global et d'être attentif à la cohérence des politiques de développement. Enfin, elle nécessite de prendre en compte le rôle prépondérant du débat public, à différents niveaux, dans le choix des normes et des valeurs qui président aux modalités d'actions de développement. ■

« Les individus sont considérés comme sujets actifs de droits, et non plus comme objets passifs, bénéficiant d'actions charitables. »

veloppement et les stratégies d'aide en mettant l'accent, non plus sur les besoins des personnes, comme on a longtemps pu le faire en ciblant tel ou tel « groupe cible », mais sur la reconnaissance des droits, de toutes les personnes, à un accès équitable aux ressources nécessaires à leur épanouissement et à leur intégration à la société (accès à l'éducation, à la santé, à des conditions de vie décentes, à l'eau, au logement, à l'alimentation, au travail, à l'information). Une des caractéristiques principales de cette approche vise à mettre prioritairement les États face à leurs responsabilités et, dans une certaine mesure, les agences de coopération au développement, les organisations internationales et les acteurs non étatiques. Elle s'appuie à la fois sur les droits dits « libertés » que sont les droits civils et politiques, et sur les droits dits « créances » que sont les droits économiques, sociaux et culturels, qui supposent une intervention de l'État pour être satisfaits. Les individus sont considérés comme sujets actifs de droits, créanciers de droits, et non plus comme objets passifs, bénéficiant d'actions charitables. Cette approche insiste donc fortement sur la participation des groupes d'acteurs sociaux aux processus de prise de décision et plus largement aux politiques publiques qui les

concernent. L'adoption d'une approche de développement basée sur les droits permet, pour les ONG de développement, de renouveler le rapport au « politique » et à la puissance publique, tant au niveau local, national qu'international. Elle nécessite d'analyser et d'agir sur les causes structurelles des situations de mal-développement, de pauvreté, avec une attention particu-

Plus d'informations :

Arlène Alpha et Patricia Huyghebaert, « Le droit est-il utile au développement ? », Coll. Études et Travaux en Lignes n° 27, Les éditions du Gret, avril 2011, www.gret.org

L'APPROCHE PAR LES DROITS, SOCLE DU DÉVELOPPEMENT ?

Initiée par les Nations unies dans les années 1990 et portée par nombre d'ONG de développement, l'approche par les droits est encore peu ou mal comprise chez les professionnels du développement. Zoom sur cette approche qui passe des besoins des individus à la reconnaissance de leurs droits.

Patricia Huyghebaert,
responsable de programmes, Gret

Le 4 avril, Coordination SUD a organisé, en direction de ses membres, un séminaire de réflexion sur l'approche du développement en termes de droits. Il visait à favoriser une prise de conscience des enjeux de l'approche par les droits humains, à préciser la position du collectif sur cette question, et à donner une meilleure idée de cette approche complexe, qui concerne tous les aspects du développement, et dont certaines agences de coopération au développement se sont inspirées (au Canada par exemple). Diverses rencontres avec les pouvoirs publics ont montré la nécessité, pour Coordination SUD, de préciser son approche par les droits au-delà de principes généraux. L'approche par les droits peut en effet être source d'ambiguïté ou d'instrumentalisation dans les stratégies, les programmes et les actions.

Un déplacement du fondement des stratégies de développement

Une réflexion a été lancée sur la place de l'approche par les droits dans la coopération au développement, dans la perspective du Forum de Busan sur l'efficacité de l'aide et de son articulation avec l'obligation de cohérence des politiques publiques. L'approche par les droits déplace les initiatives de déve-

veloppement et les stratégies d'aide en mettant l'accent, non plus sur les besoins des personnes, comme on a longtemps pu le faire en ciblant tel ou tel « groupe cible », mais sur la reconnaissance des droits, de toutes les personnes, à un accès équitable aux ressources nécessaires à leur épanouissement et à leur intégration à la société (accès à l'éducation, à la santé, à des conditions de vie décentes, à l'eau, au logement, à l'alimentation, au travail, à l'information). Une des caractéristiques principales de cette approche vise à mettre prioritairement les États face à leurs responsabilités et, dans une certaine mesure, les agences de coopération au développement, les organisations internationales et les acteurs non étatiques. Elle s'appuie à la fois sur les droits dits « libertés » que sont les droits civils et politiques, et sur les droits dits « créances » que sont les droits économiques, sociaux et culturels, qui supposent une intervention de l'État pour être satisfaits. Les individus sont considérés comme sujets actifs de droits, créanciers de droits, et non plus comme objets passifs, bénéficiant d'actions charitables. Cette approche insiste donc fortement sur la participation des groupes d'acteurs sociaux aux processus de prise de décision et plus largement aux politiques publiques qui les

concernent. L'adoption d'une approche de développement basée sur les droits permet, pour les ONG de développement, de renouveler le rapport au « politique » et à la puissance publique, tant au niveau local, national qu'international. Elle nécessite d'analyser et d'agir sur les causes structurelles des situations de mal-développement, de pauvreté, avec une attention particu-

MONDE ARABE : LA NOUVELLE DONNE
PAGE 2

L'APPROCHE PAR LES DROITS, SOCLE DU DÉVELOPPEMENT ?
PAGE 4

L'INVITÉE : CÉCILE BENHAMOU
PAGE 4

NDS LES ÉTÉ 2011 NOUVELLES DE SUD

LE BULLETIN D'INFORMATION DE COORDINATION SUD #143

Vie des commissions SOCIÉTÉ CIVILE : LA VOIX D'UN G192

La société civile se mobilise pour défendre la voix d'un G192 lors des G8 et G20 sous présidence française. Les décisions impacteront les populations du monde entier, notamment sur des questions portées de longue date par la société civile : taxe sur les transactions financières, paradis fiscaux, protection sociale, volatilité des prix, etc.

Isabelle Brachet
de Peuples solidaires-Action Aid, membre
du comité de pilotage AMCP-Coordination SUD

À fin de relever le défi, la société civile française s'est organisée au sein d'un groupe de travail piloté par Coordination SUD et l'Action mondiale contre la pauvreté (AMCP), où se retrouvent régulièrement syndicats, collectivités locales et ONG. C'est dans ce cadre qu'a été élaborée une note ambitieuse qui synthétise les positions de la société civile française sur les principales questions que les G8 et G20 seront amenés

à discuter. Le comité de pilotage coordonne les rendez-vous de plaidoyer avec les autorités françaises et facilite des rendez-vous thématiques auxquels participent les organisations intéressées. Il manque cependant toujours un calendrier structuré et clair des consultations impliquant la société civile et un accès aux documents préparatoires, ce qui réduit considérablement la portée de telles consultations. Au niveau international,



la société civile s'organise également : un groupe de discussion, le G8 G20 Working Group rassemble plus de 300 organisations et individus pour échanger sur la préparation des G8 et G20. Ces acteurs se sont réunis à Paris en janvier afin de coordonner le travail sous

présidence française. Restent plusieurs gros points d'interrogation : les organisations de la société civile française et internationale auront-elles accès aux centres des médias à Deauville (G8) et Cannes (G20) ? Les différents rapports produits par des organisations intergouvernementales à la demande du G20 seront-ils rendus publics ? La société civile française et internationale aura-t-elle l'occasion d'interagir lors des réunions préparatoires, des réunions ministérielles thématiques ou des sommets ? Le 7 avril, Nicolas Sarkozy a répondu favorablement à ces demandes portées par les ONG. Espérons qu'il ne s'agissait pas de promesses en trompe-l'œil ! La dimension citoyenne des sommets annoncée au démarrage doit enfin commencer à voir le jour. ■

Plus d'informations : www.coordinationsud.org/Presidence-francaise-des-G8-G20

Coordination SUD
Solidarité Urgence Développement
ÉDITEUR COORDINATION SUD
14, passage Dubail 75010 Paris
Tel. : 01 44 72 93 72
Fax : 01 44 72 93 73
sud@coordinationsud.org
Directeur de publication : Jean-Louis Vielajus
Rédacteur en chef : Daniel Verger
Coordinatrice : Marie Bessières
Imprimeur : Gélys - Dépôt légal à parution ISSN 1267-6947
Les positions exprimées dans le bulletin engagent leurs auteurs, et ne sauraient représenter le point de vue officiel de Coordination SUD
Abonnement, nous contacter : lefebvre@coordinationsud.org

À SUIVRE
G20 AGRICOLE
À l'occasion du G20 agricole le 23 juin, la commission Agriculture et alimentation de Coordination SUD porte un document de position construit avec l'AMCP. Ce document dénonce les accaparements de terre, rappelle aux États les engagements passés et demande des mesures pour soutenir les agricultures familiales et réguler les marchés agricoles.
www.coordinationsud.org/G20-agricole

Daniel Verger,
directeur exécutif
de Coordination SUD

Évaluer l'efficacité de l'aide

Le 4^e Forum sur l'efficacité de l'aide se tiendra à Busan, en Corée du Sud, du 29 novembre au 1^{er} décembre 2011. Ce sera un moment important pour mesurer les progrès accomplis en matière d'efficacité de l'aide.

Depuis 2005 et la déclaration de Paris, la notion d'efficacité de l'aide au développement est à l'honneur. L'attention se porte sur les résultats de l'aide et sur la demande renforcée de redevabilité, l'art de rendre des comptes. Mais finalement, à qui rendre des comptes en priorité ? Qui est le mieux en mesure de juger de la pertinence et des résultats de l'aide au développement ? Les populations les plus vulnérables sont sans aucun doute les meilleures évaluatrices de l'efficacité de l'aide et des programmes de développement. Il est donc important de promouvoir les mécanismes de redevabilité vis-à-vis de ces populations et de favoriser leur prise de parole. Deux principes de la déclaration de Paris semblent essentiels à renforcer : l'appropriation démocratique, impliquant une participation de tous les secteurs de la société à la définition des politiques de développement, et la responsabilité mutuelle, qui engage les pays donateurs et récipiendaires de l'aide à évaluer conjointement leur contribution. Les organisations de la société civile ne se contentent pas de jouer leur rôle d'instance critique vis-à-vis des pouvoirs publics. Elles ont décidé en 2008 d'engager leur propre processus d'analyse de leur contribution au développement. Lors du Forum de Busan, le dialogue devra se renforcer entre pouvoirs publics et organisations de la société civile, afin de mettre en place dans chaque pays un environnement favorable à la contribution des ONG au développement des populations les plus vulnérables. ■

Dossier-Débat

Le mouvement de révolte populaire dans les pays arabes, aussi puissant qu'inattendu, change la donne aux plans social et géopolitique. Il constitue un défi pour les acteurs humanitaires de l'urgence et du développement, amenés à identifier de nouveaux axes d'intervention face à une crise atypique.

Cyril Dupré,
Team leader Benghazi chez ACTED

À ce jour, l'intervention internationale semble avoir évité une crise humanitaire massive. On aboutit à une crise complexe, où les enjeux évoluent rapidement. L'action des acteurs humanitaires se concentre sur les populations directement affectées par les combats, quand elles sont accessibles, et pourrait, à moyen terme, se tourner vers le soutien à une société civile émergente.

Libye : du printemps arabe à la crise internationale

Depuis février dernier, un élan d'appel à la démocratisation sans précédent s'est propagé comme une traînée de poudre dans les pays arabes. Initiée par les populations et transgressant les classes sociales, cette réaction en chaîne a été largement démultipliée par les moyens multimédia, utilisés comme une nouvelle arme pacifique, notamment par la jeunesse. Celle-ci ne se contente plus « de pain et des jeux ». Elle exige un véritable accès à une dimension citoyenne et à des libertés individuelles et collectives plus importantes. Inattendu tant par son ampleur que par sa vitesse, ce mouvement de fond a en quelques semaines vu des régimes établis être renversés ou fortement ébranlés. En Libye, les événements prennent une

tournure franchement militaire. Faisant suite aux événements en Tunisie et en Égypte, des manifestations éclatent fin février et virent immédiatement à l'insurrection, face à une répression féroce. Dans l'Est du pays, en Cyrénaïque, le gouvernement perd pied après quelques jours d'affrontements violents, et une administration temporaire, le Conseil national de transition (CNT), se met en place à Benghazi alors qu'à l'Ouest, le régime de Kadhafi reprend progressivement militairement le contrôle de la situation, au prix d'une répression violente dans les villes. Une véritable ligne de front sépare les deux

zones, fluctuant au gré des offensives. L'émotion internationale est forte, et dans les premiers jours de la crise, de hauts responsables des Nations unies parlent de « génocide », alors que les agences de l'ONU préparent un plan massif.

Cette émotion culmine quand les forces de Kadhafi semblent sur le point de reprendre Benghazi, à la mi-mars, et le conflit militaire devient crise internationale avec le vote de la résolution du conseil de sécurité des Nations unies du 17 mars. Celle-ci autorise, sous certaines conditions, une intervention internationale, qui se déclenche immédiatement, et passe sous commandement Otan le 31 mars.

Les trois enjeux d'une crise complexe

On distingue trois enjeux majeurs : le sort des populations immigrées prises au milieu des combats, la situation des populations civiles dans les zones de combats et la structuration de la société civile.

L'enjeu le plus immédiat et spectaculaire, très relayé par les médias internationaux durant les premières semaines, est le sort des populations immigrées prises au milieu des combats, qui cherchent à fuir le pays. Sur les deux à trois millions d'immigrés présents, 460 000 ont fui, dont un

nombre important de travailleurs migrants tunisiens, égyptiens, sub-sahariens ou du sous-continent indien. Leur évacuation a été facilitée par les Nations unies (l'IOM - *International Organization for Migration* - en particulier) et la Croix rouge, et seuls quelques 20 000

réfugiés restent aujourd'hui coincés dans des camps à la frontière tunisienne. À ce stade, les flux semblent avoir cessé, mais pourraient reprendre si la situation évoluait à l'Ouest du pays où le régime Kadhafi verrouille le territoire sous son contrôle et empêche les départs. Il n'est pas anodin de noter que, dans un contexte où l'arrivée récente de réfugiés tunisiens en Europe fait polémique, l'éventualité d'un départ ►

► massif de Libyens vers l'Europe semble peu probable. La Libye est un pays pétrolier, potentiellement riche, et l'immigration clandestine des Libyens vers l'Europe n'est pas vraiment une option.

Deuxième enjeu : la situation humanitaire des populations civiles libyennes. La Libye est un pays faiblement peuplé, au revenu

intermédiaire et aux indicateurs de développement humain décent. Elle connaît une situation incomparable par rapport à ses voisins, avec des services publics assez fonctionnels, et dont le niveau s'était sensiblement relevé avec la fin de l'embargo en 2003. À l'Est, en mars, les services publics sont fonctionnels, les hôpitaux fonctionnent, avec un niveau d'approvisionnement très satisfaisant, et les stocks de nourriture sont abondants, avec plus de quatre mois de stocks de blé et de riz. Les populations hors zone de conflit sont donc peu affectées directement par le conflit. Les besoins humanitaires sont étroitement liés aux zones de combats qui

évoluent au gré de la situation militaire. À l'Est, plus de 140 000 personnes proches de la ligne de front, autour des villes de Brega et d'Ajdbyia, sont déplacées, mais la situation reste sous contrôle depuis que l'intervention internationale a empêché un assaut de Benghazi. L'enlèvement actuel des combats risque cependant, s'il devait perdurer, d'avoir des conséquences sérieuses liées à la paralysie de l'économie. À l'Ouest, la zone reste largement inaccessible aux acteurs humanitaires, et les informations sont particulièrement limitées. La situation humanitaire dans les villes de l'Est

encore en insurrection, assiégées et bombardées depuis un mois, semble très sérieuse, en particulier dans le port de Misrata, troisième ville du pays (voir encadré).

Troisième enjeu : la gouvernance locale et le soutien à la société civile émergente. Dans l'Est, spécialement à Benghazi, nombre d'acteurs de la société civile se sont spontanément organisés. Cette profusion

d'initiatives et d'ONG, dans un pays où la société civile était très verrouillée, devra être appuyée. La centralisation de l'économie et des services publics, assez similaire à celle que nous avons rencontrée en Irak en 2003 est un sérieux handicap, en particulier si la coupure du pays devait se prolonger, du fait d'un enlèvement de la situation militaire, ou d'un compromis politique qui enterrerait pour un temps cette situation.

Agir dans la durée

Cette crise libyenne est donc relativement complexe avec un pays qui se retrouve virtuellement coupé en deux : un accès impossible à l'Ouest et des autorités assez évasives à l'Est, avec des problématiques humanitaires différentes. Le niveau d'information est faible, l'accès à internet et au téléphone très limité, les mouvements de populations sont très rapides, en fonction de l'évolution de la ligne de front, et les Nations unies ne sont pas présentes à l'intérieur du pays. Difficile donc pour les acteurs humanitaires d'établir des lignes claires d'intervention dans un contexte aussi mouvant et aussi fortement politique. La crise humanitaire, prédite par beaucoup au début de la crise, n'a pas eu lieu. Pour autant, une présence humanitaire s'impose, car le pire reste toujours possible. ■

MONDE ARABE : LA NOUVELLE DONNE

« La profusion d'initiatives et d'ONG, dans un pays où la société civile était très verrouillée, devra être appuyée. »

460 000
immigrés ont fui la Libye

20 000
réfugiés restent coincés à la frontière tunisienne

140 000
personnes sont déplacées à l'Est de la Libye

Le monde arabe au « menu » du G20

L'ampleur du « printemps arabe » a amené le G20 finances, réuni en avril à Washington, à annoncer sa volonté d'appuyer les changements en cours dans le monde arabe. « Nous nous tenons prêts à soutenir ces pays par des réponses coordonnées avec les institutions internationales, qui peuvent apporter des ressources et une expertise significatives pour aider ces transitions », indique la déclaration commune. Si aucune promesse d'aide n'est annoncée, les pays du G20 appellent à un « plan d'action commun » des

banques de développement pour soutenir un investissement favorisant les créations d'emplois et les réformes de la gouvernance. Robert Zoellick, président de la Banque mondiale, a reconnu que les institutions mondiales de crédit devaient accroître leur assistance à la région et envisager de travailler directement avec des organisations de la société civile, parallèlement aux coopérations classiques avec les gouvernements. À suivre lors du G20 sous présidence française en novembre prochain.

ATELIER SUR LA QUALITE

> Coordination SUD et le F3E organisent le 31 mai 2011, à l'attention de leurs membres, un atelier « Démarches qualité et organisations de solidarité internationale ». La rencontre sera l'occasion pour les deux collectifs de présenter les principales conclusions de l'étude menée sur ce sujet entre mai et décembre 2010. Elle permettra également de discuter de l'utilité et des usages de la qualité dans notre secteur et de débattre de la pertinence d'élaborer et de mettre en place des outils communs.

OPEN FORUM SUR L'EFFICACITE

> Du 28 au 30 juin se tiendra à Siem Reap (Cambodge) la deuxième Assemblée mondiale du Forum ouvert sur l'efficacité de la contribution des organisations de la société civile (OSC) au développement. Elle fait suite à la première Assemblée mondiale du Forum à Istanbul en septembre 2010, qui a donné lieu à l'adoption des principes d'efficacité des OSC. Elle réunira plus de 200 organisations du monde entier, afin de finaliser et d'approuver le cadre international qui servira de déclaration politique en préparation du 4^e Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide de Busan (Corée du Sud) en décembre 2011.

Plus d'informations : www.coordinationsud.org/en-route-vers-Busan

CAMBODGE : LIMITE DU DROIT D'ASSOCIATION

> De nombreuses associations travaillant au Cambodge et des associations internationales de défense des Droits de l'homme demandent au gouvernement cambodgien de retirer un projet de loi.

Celui-ci obligerait les associations à s'enregistrer - enregistrement qui pourrait leur être refusé sans possibilité, semble-t-il, de faire appel de cette décision -, à comporter un nombre déterminé de membres, ou à n'être dirigées que par une personne de nationalité cambodgienne. Cela empêcherait les réfugiés de se constituer en association. Un appel a été adressé aux bailleurs afin qu'ils expriment publiquement leur opposition à ce texte.

À LIRE

JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

Lors de la journée mondiale de l'eau le 16 mars, Coordination SUD a rappelé l'importance du droit à l'eau agricole pour préserver la sécurité alimentaire au Sud. www.coordinationsud.org/L-eau-sert-a-boire-mais-aussi-a

À FAIRE

AG DE COORDINATION SUD

La prochaine AG de Coordination SUD se tiendra le 9 juin. Seront notamment abordés les sujets du printemps arabe, de la qualité et de la redevabilité, des nouveaux défis du développement, et du G20.

À SUIVRE

SOUTIEN À LA SOCIÉTÉ CIVILE JAPONAISE

Suite aux violentes catastrophes naturelles au Japon, la plate-forme japonaise des ONG (Janic) s'est mobilisée pour apporter de l'aide aux victimes et coordonner l'action des ONG sur le terrain. Le Forum international des plates-formes nationales d'ONG (FIP), dont Janic est membre, relaie son appel à la solidarité. www.ong-ngo.org/IMG/pdf/Recommandations_aux_ONG_internationales_intervenant_au_Japon-1.pdf